

P.

Ecole Bossuet par Cublac  
(Corrèze)  
29 Oct. 08

Cher Monsieur

Je suis allé hier à Badegoule, et, cette fois, j'ai pu rencontrer le propriétaire M. Charpenet, et causer avec lui. Voici très fidèlement le résultat de l'entretien. Il n'a pu s'empêcher d'exprimer sa surprise que vous ne soyez point revenu depuis un grand nombre de mois; naturellement je vous ai excusé; mais cela paraît l'avoir mis de mauvaise humeur, en ce sens qu'il comptait sur ces travaux, qui devaient porter sur tout le terrain, pour défoncer celui-ci et permettre l'établissement d'une vigne. Or il craint que, de long temps encore, on ne puisse terminer ce travail (qui sera

en effet très long.

En second lieu, le bail de 11 mois qui avait été passé (par l'intermédiaire de M. Peyrony) avec vous, est sur le point d'expirer, si même il ne l'est déjà. Il n'a pu me fixer de date précise, mais vous pourrez le contrôler. Ce n'est pas d'ailleurs à 11 jours ou 3 semaines près qu'il regardera. Pour ce qui est de renouveler le bail à longue échéance, il ne veut pas .... du moins au même prix (j'ignore le prix, mais il m'a fait connaître les conditions : on lui paiera ses journées d'ouvrier, et la construction d'un mur pour faire terrasse). Sans trop de difficulté, je crois, il louerait encore pour cet hiver.

Quant à me laisser fouiller, il demande, ce qui est tout naturel, une autorisation écrite de vous ; il serait même heureux que vous <sup>le</sup> lui écriviez directement ; ce qui n'empêcherait pas

↳ Voici son adresse

M. Charpenet  
propriétaire à la Combe - ~~Saillat~~ Sigerat  
par Condat (Dordogne)

de m'ent<sup>un double.</sup> envoyer à moi aussi. L'abbé Breuil m'a bien fait votre commission, et expliqué que je pourrais fouiller pour votre compte. Il serait donc convenu, puisque vous le voulez bien, que vous paieriez tous les frais, et que les récoltes seraient pour vous; je ne demanderais pour nous qu'une petite série caractéristique.

Mais voici, je ne suis libre que le Mercredi toute la journée, et parfois une matinée ou une après-midi le reste de la semaine; c'est peu pour faire une fouille suivie, et mener rapidement une fouille aussi importante. Le propriétaire sera bien en général à ma disposition pour travailler, mais les ouvriers sont difficiles à trouver. Il importe donc de commencer sans retard; et pour cela il faudrait que vous envoyiez immédiatement ces autorisations écrites. Je vais écrire, en même temps qu'à vous, à M. Peyrony pour lui expliquer la situation; que je n'

entend pas du tout me substituer à lui au point de l'empêcher de venir; nous serons en collaboration, s'il en a le temps, pour la fouille de votre gisement. Quant à ~~celui~~ <sup>la portion</sup> qu'il a louée personnellement, je n'y toucherai pas, naturellement, sous son autorisation.

Il y a plus, il est possible qu'à certains jours où je ne serais pas libre, mon frère le soit; et il ne refuserait pas, au contraire, d'aller travailler quelque peu aussi à Badegoule (quoique cela ne puisse se produire que rarement, avec ses nouvelles fonctions.). Mieux encore, M. l'abbé Bardon, vicaire à Atlassac, peut disposer plus facilement que nous, de plusieurs jours à la suite, et se ferait un plaisir de travailler à Badegoule. Mais, naturellement, il faudrait pour lui aussi une autorisation de votre part. Je vous ai déjà parlé de lui, et de cette collaboration possible. Vous ne

m'avez point répondu à ce sujet. Est-ce  
 volontairement ? Je l'ignore ; veuillez me faire  
 savoir votre pensée, tout simplement d'ailleurs.  
 M. Bardou aurait déjà commencé, si j'avais  
 eu l'autorisation de vous. Il doit venir prochainement  
 nous voir ici ; et, si j'avais une réponse  
 de vous, il pourrait tout de suite mettre la  
 fouille en train, quitte à les continuer, si cela lui  
 est encore possible, après la Toussaint. En  
 tout cas la fouille complète, ou du moins à  
 peu près complète de Badegoule me paraît  
 pratiquement impossible sans cette autre colla-  
 boration, puisque le propriétaire est pressé d'en  
 finir.

Nous avons étudié le terrain sur place ; il  
 m'a expliqué ce que vous aviez dit ; je ne crois  
 pas qu'il y ait lieu de démolir le four ; les matériaux  
 de démolition encombreraient plus que le four lui-  
 même ; la question du déblai n'est pas facile

à résoudre, car on est vite encombré; et le propriétaire ne veut pas du tout donner de sa terre au voisin.

M. Bardon vient d'arriver et serait libre 8 jours environ dans la 2<sup>me</sup> quinzaine de Nov.; cad. juste quand je serai à Toulouse; cela n'irait pas mal. D'ici là je pourrais amorcer la fouille.

Je vous demanderai donc, en résumé, de m'envoyer immédiatement <sup>si vous voulez que nous fouillions</sup> une autorisation <sup>écrite</sup> pour moi, mon frère et M. Bardon; de l'envoyer aussi au propriétaire, de me faire savoir si vous désirez que je renouvelle le bail, et à quel chiffre environ (le max. à ne pas dépasser), et tous autres renseignements utiles.

— J'ai adressé à M. Boule au Muséum, notre squelette humain monstrueux des Bouffias; il l'a reçu à bon port.

Il me reste à vous dire mes  
meilleurs souvenirs, des 3 Chercheurs de Brive  
, dispersés, et réunis par instant seulement.

M. Bardon a trouvé une enceinte préhistorique  
et un beau camp retranché (avec qqs. silex  
d'allure néolith. sur le sol) sur les hauteurs  
d'Estivaux (ligne de Brive - Limoges par Uzerche).

Je vous dis aussi à bientôt personnel-  
lement, et vous prie de croire à mon  
toujours excellent et respectueux souvenir

J. Bouffande